



Les partenaires du projet forment un réseau capable de disséminer les résultats auprès de tous les acteurs de la formation tout au long de la vie concernés par l'implémentation d'ECVET.

**Le Forem :**

Formation professionnelle pour adultes Demandeurs d'Emploi. – Office Public Wallon de l'emploi et de la formation professionnelle.

**IFAPME :**

Formation professionnelle pour adultes et jeunes en obligation scolaire (à partir de 15 ans) – Institut public wallon pour la formation en alternance ciblant les petites et moyennes entreprises.

**CVDC :**

Reconnaissance des compétences formelles, non-formelles et informelles des citoyens de plus de 18 ans – Organisme public belge francophone.

**AID :**

Orientation professionnelle, formation de base et formation professionalisante pour les personnes peu qualifiées de 18 ans et plus – asbl.

**SFMQ :**

Élaboration des profils emploi et formation communs pour la Belgique francophone – Organisme d'autorité publique.

**Bruxelles Formation :**

Formation professionnelle pour adultes – Institut public bruxellois de formation professionnelle.

**JKHK :**

Formation technique et professionnelle pour jeunes, adultes et Demandeurs d'Emploi – Institution publique estonienne fondée et dirigée par le Ministère de l'Education et de la recherche.

**YA! :**

Enseignement professionnel secondaire pour jeunes et formation professionnelle pour adultes – Opérateur de formation et d'enseignement finlandais.

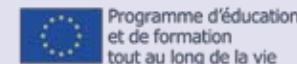


## FAITES BOUGER VOS COMPÉTENCES

*La reconnaissance des acquis pour faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité*

ECVET In Progress propose une série de bonnes pratiques et émet des recommandations visant à faciliter la mobilité des apprenants au sein de l'Europe et des systèmes nationaux d'Enseignement et de Formation Professionnels.

Découvrez ces outils et un manuel sur le site du projet :  
[www.ecvet-in-progress.eu](http://www.ecvet-in-progress.eu)



## **La mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie sont essentiels au développement personnel et professionnel. Il s'agit d'un enjeu pour tous.**

La multitude des formations et des certifications, et surtout l'absence de liens entre elles, rendent complexe la reconnaissance et l'accumulation des acquis d'apprentissage tant au niveau national que transnational. De plus, les parcours d'apprentissage sont souvent régulés par des autorités compétentes de natures très différentes (nationales/régionales/locales - Formation/Enseignement - Public/privé...).

Mettant l'accent sur la mobilité et l'apprentissage tout au long de la vie, des partenaires belges, finlandais et estoniens ont développé le projet Léonardo Transfert de l'Innovation « ECVET In Progress » visant à tester et implémenter la recommandation européenne en la matière.

D'après la recommandation européenne, ECVET constitue un cadre technique pour le transfert, la reconnaissance et la capitalisation des acquis d'apprentissage individuels en vue de l'obtention d'une certification.

Les outils et méthodes prévus dans ECVET comprennent :

- la description des qualifications en termes d'unités d'acquis d'apprentissage avec points de crédits associés ;
- un processus de transfert et de capitalisation ;
- des documents complémentaires (Contrat pédagogique, accord de partenariat, relevé individuel de résultats, manuels à l'intention des utilisateurs).

## **Les objectifs d'ECVET In Progress**

- Mettre en lumière les éléments favorisant la compatibilité et la comparabilité entre les différents systèmes et niveaux d'enseignement et de formation existant dans les trois pays partenaires.
- Adapter des outils et des pratiques en fonction des situations rencontrées.
- Émettre des recommandations en matière de mise en œuvre d'ECVET aux niveaux stratégiques et opérationnels.

## **Erik part à l'étranger :**

Erik, un finlandais sans qualification, a une expérience de 5 ans en maçonnerie grâce à son travail dans l'entreprise familiale. Il part vivre en Estonie où il suit une formation de maçon au cours de laquelle il a l'opportunité d'effectuer un stage dans une entreprise belge. Il poursuit ensuite son parcours de formation en Estonie.



**Comment ses compétences acquises de différentes façons seront-elles reconnues, et par qui ?**

**Défis :** Erik a besoin de documents décrivant ses compétences ainsi que de leur traduction officielle. Les différentes institutions devront s'accorder pour reconnaître les acquis d'Erik.

## **Philippe change de Région :**

En déménageant de Charleroi à Bruxelles, Philippe doit interrompre la formation de maçon qu'il suivait au sein d'une Entreprise de Formation par le Travail. Il désire poursuivre son parcours chez un opérateur public de Formation Professionnelle.

**Comment ses acquis antérieurs de formation seront-ils pris en compte ?**

**Défis :** Philippe doit transférer ses acquis de formation d'un opérateur à un autre. Les documents doivent décrire comment les compétences ont été évaluées. Les deux institutions devront s'accorder pour les reconnaître et permettre la poursuite de son parcours.

